

DELEG – Direction Juridique

DELEGATION DE SIGNATURE A MME ANNE VERSINI

Monsieur Didier PAPACALODOUCA, agissant en qualité de Directeur Général par intérim de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° **2-B.25.003** du Bureau du Conseil d'Administration du 27 mars 2025
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Mme Anne VERSINI** exerce les fonctions de **Responsable de la Vente**

Donne délégation à **Mme Anne VERSINI** pour signer les actes suivants :

- Les conventions sous seing-privé ou actes authentiques de vente de tous biens immobiliers appartenant à l'Office (logements, terrains, locaux, logements-foyers...), ainsi que les actes de servitudes, règlements de copropriété, états descriptifs de divisions, statuts d'ASL ou d'AFUL afférents à ces ventes.
- Les correspondances liées à la vente de patrimoine immobilier et notamment :
  - Les demandes d'autorisation de vente ;
  - Tous courriers de réponses à une proposition d'achat
  - Toute correspondance liée aux appels à manifestations d'intérêts
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son pôle ;
- La commande, l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis.
- La prise en compte de produits ou de charges en lien avec l'activité de son pôle ;
- Les autorisations de remboursement des frais de déplacement du personnel de son pôle.

Marseille, le 27 mars 2025

La Responsable de la Vente

Le Directeur Général par Intérim

Anne VERSINI

Didier PAPACALODOUCA

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le

7/4/25